

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013**

Délibération  
n° 2013.10.234

Espace Carat : Tarifs  
2014

**LE DIX SEPT OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 octobre 2013**

**Secrétaire de séance** : Jean-François DAURE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

**Ont donné pouvoir** :

François NEBOUT à Robert JABOUILLE, Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Patrick BOUTON à Jean PATIE, Jacques DUBREUIL à Jacques NOBLE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Madeleine LABIE à Yves BRION, Catherine PEREZ à Frédéric SARDIN, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Gilles VIGIER à André LAMY

**Excusé(s) représenté(s)** :

Denis DOLIMONT par Maryse ROUX, Janine GUINANDIE par Victor KERRIGUY

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Nadine GUILLET, Redwan LOUHADI, Zahra SEMANE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2013**

**DELIBERATION  
N° 2013.10.234**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / PARC DES  
EXPOSITIONS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**ESPACE CARAT : TARIFS 2014**

Par délibération n° 219 du 18 octobre 2012, le conseil communautaire a approuvé les tarifs 2013 de l'espace Carat, proposés par la SEMAPEX.

Au regard des engagements déjà pris par la SEMAPEX, pour l'année 2014 et pour assurer la continuité de l'activité, il est proposé les modifications suivantes comme indiquées dans les tableaux annexés :

- augmentation de 1 % pour la location des espaces nus
  - augmentation de 2 % pour le forfait Espaces
  - augmentation de 3 % pour la sûreté et la sécurité
  - augmentation de 4 % pour le nettoyage
  - augmentation de 1,5 % pour le matériel
- } correspond à l'augmentation  
prévue par le prestataire  
uniquement si la mise en place  
nécessite de la main d'œuvre
- 
- augmentation de 5 % pour l'énergie
  - augmentation de 2 % pour le personnel
  - augmentation de 2 % pour les autres prestations

Création d'un tarif : stand nu de 16 m<sup>2</sup> à **307,55 €**

Création d'un tarif : écran de projection toile directe 2 x 1,5 m à **100,49 €**

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 17 septembre 2013,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 1<sup>er</sup> octobre 2013,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les tarifs de l'espace Carat pour l'année 2014 qui prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et notamment les modifications ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A LA MAJORITE (1 CONTRE - M. ELIE),  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>24 octobre 2013</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>24 octobre 2013</b>